

INFO CONSEILS

Bois & dérivés

RÉGLEMENTATION

N°19

Expert
**RELAIS
BOIS**

L'information pratique des adhérents au label "Expert Relais Bois".



Marquage CE des lambris et bardages bois

En Novembre 2007, la fiche 18 faisait le point sur l'évolution du calendrier de mise en place du marquage CE. La présente fiche fait le point sur le marquage CE des lambris et des bardages bois. Celui-ci devra être mis en place par les fabricants à partir du 1^{er} juin 2008.

Certaines caractéristiques dites "essentielles" sont obligatoires pour les lambris et bardages.

Caractéristiques essentielles	Lambris pour murs et plafonds usage intérieur	Bardages pour murs et plafonds usage extérieur
Réaction au feu	x	x
Dégagement de formaldéhyde	x	
Teneur en pentachlorophénol	x	x
Perméabilité à la vapeur d'eau	x	x
Absorption acoustique	x	
Conductivité thermique	x	x
Durabilité	x	x

Rappel de la norme harmonisée NF EN 14915

Elle définit et spécifie les caractéristiques pertinentes ainsi que les méthodes d'essai appropriées pour déterminer les caractéristiques des produits utilisés pour la réalisation de lambris et bardages en bois massif utilisés en :

- lambris de mur et plafond pour usage intérieur
- bardages de mur et de plafond pour usage extérieur.

Rappel du calendrier de lancement du marquage CE pour les lambris et bardages

- D1 ► Date de publication au J.O.R.F : début de marquage possible Avril 2007
- D2 ► Date butoir pour le marquage systématique de toute nouvelle fabrication : Juin 2008
- D3 ► Date limite d'écoulement des stocks pour les produits fabriqués non marqués CE : avant Décembre 2009

- Le référentiel concerné est la norme NF EN 14915
- Les niveaux d'attestations de conformités sont 1, 3, 4 (voir fiche Réglementation N°9)

Exemples de marquage CE

2 possibilités sont offertes :

- Le premier type d'étiquette précise les différentes caractéristiques du produit, qu'elles soient qualifiées ou non
- La seconde étiquette est simplifiée et codée ; elle précise les valeurs de chacune des caractéristiques

Société Untel, BP 21, F-1050	
06	
EN 14915	
Lames de lambris et bardages en bois massif résineux avec rainures et languettes de 1 500 mm x 150 mm x 9 mm,	
Destination : Usage intérieur	
Masse volumique et épaisseur	390, 9 / 5
Réaction au feu	D-s1, d0
Perméabilité à la vapeur d'eau	NPD
Conductivité thermique	0,04 W/m K
Absorption acoustique	NPD
Durabilité biologique	Classe 3

Société Untel, BP 21, F-1050									
06									
EN 14915									
Lambris et bardages en bois massif feuillus de 1 200 mm x 250 mm x 12 mm,									
Destination : Panneaux de mur et plafond pour usage intérieur									
Réaction au feu	D-s1, d0								
Masse volumique et épaisseur	410, 12 / 8*								
<table border="1" style="margin: auto;"> <tr> <td>I</td> <td>WC</td> <td>PCAB</td> <td>4</td> <td>390</td> <td>0,1/0,3</td> <td>E1</td> <td>> 5</td> </tr> </table>		I	WC	PCAB	4	390	0,1/0,3	E1	> 5
I	WC	PCAB	4	390	0,1/0,3	E1	> 5		

*12 mm pour les lames et 8 mm pour la languette.

Signification des codes sur l'étiquette n°2

- Case 1 : I pour usage intérieur - E pour usage extérieur
- Case 2 : WC pour Usage en mur (Wall) et plafond (Ceiling)
- Case 3 : PCAB : code de l'essence selon EN 13556
- Case 4 : Classe de durabilité naturelle selon NF EN 350-2 (1, 2, 3, 4 ou 5 ou T pour traité contre les attaques biologiques)
- Case 5 : Perméabilité à la vapeur d'eau, et conductivité thermique déclarées comme masse volumique
- Case 6 : Coefficient d'absorption acoustique selon 2 gammes de fréquence
- Case 7 : Formaldéhyde E1 ou E20
- Case 8 : PCP(Pentachlorophénol) uniquement si supérieur à 5×10^{-6} (5 ppm) ■

Contact FCBA: Christiane Deval
christiane.deval@fcb.fr



www.lecommercedubois.fr